

Retourner le bulletin accompagné du règlement à :
Pôle Patrimoine – Maison des Hommes et des techniques
Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes
2bis, boulevard Léon-Bureau - 44200 NANTES
ou par mail à contact@polepatrimoine-paysdelaloire.fr

STRUCTURE

Vos coordonnées complètes sont nécessaires pour la **gestion de votre adhésion et de notre communication avec vous** (courriers, facturation, invitations, lettres numériques, etc.) *

Nom de la structure :

Adresse du siège :

Code postal / commune :

Adresse de correspondance (si différente) :

Téléphone :

Mobile :

Site internet :

Représentant légal :

Fonction :

Interlocuteur de correspondance :

Fonction :

Courriel de correspondance :

NOUVEL ADHÉRENT – CHOIX DU COLLÈGE

Le choix du collège permet à votre structure d'être représentée au Conseil d'administration du Pôle Patrimoine ¹	
1 <input type="checkbox"/> Recherche, étude et inventaire	4 <input type="checkbox"/> Formation, insertion professionnelle, emploi
2 <input type="checkbox"/> Préservation, conservation et restauration	5 <input type="checkbox"/> Accompagnement
3 <input type="checkbox"/> Valorisation	6 <input type="checkbox"/> Institutions, musées et territoires

¹Conformément aux statuts, votre choix détermine le collège dans lequel vous voterez lors de l'Assemblée générale pour désigner les représentants au conseil d'administration. L'adhésion est approuvée par le bureau, en lien avec le CA du Pôle Patrimoine. (*art. 7 des statuts – art. 5 du règlement intérieur*). Elle est effective une fois la cotisation réglée.

CALCUL DE LA COTISATION

Le montant de la cotisation annuelle de chaque adhérent est déterminé selon la grille figurant en page 2 de ce bulletin.

ENGAGEMENT ET RÈGLEMENT

Je soussigné.e agissant en qualité de au sein de
la structure, et dûment mandaté.e pour la représenter au Pôle Patrimoine, verse la somme de € conformément aux
statuts et je règle :

- par virement bancaire (de préférence) voir RIB du Pôle Patrimoine en page 2.
- par chèque à l'ordre du Pôle Patrimoine

Je souhaite recevoir une facture en plus de l'attestation de paiement (réservé aux structures publiques et entreprises)

J'indique le **N° de SIRET** de la structure : _____

J'atteste avoir pris connaissance du formulaire de protection des données à caractère personnel (page 3).

À , le **Signature et cachet de la structure**

* Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, et par la loi règlement général sur la protection des données du 25 mai 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact@polepatrimoine-paysdelaloire.fr

Pôle Patrimoine : montant des cotisations validés à l'AG constitutive du 24 septembre 2018 :

À l'exception des collectivités et organismes semi-publics dont la cotisation dépend du critère 3, le choix du critère (chiffre d'affaires, montant des produits/recettes ou nombre d'emplois ETP) est laissé **au libre arbitre de chaque adhérent**. La cotisation est non remboursable et se règle par année civile.

Critère	Valeur	Cotisation	Votre cas
Critère 1 : Chiffre d'affaires ou montant des produits/recettes de l'adhérent	Supérieur à 1 000 000 €	150 €	
	500 000 à 1 000 000 €	120 €	
	250 000 € à 500 000 €	90 €	
	50 000 à 250 000 €	60 €	
	Inférieur à 50 000 €	30 €	
Critère 2 : Nombre d'emplois permanents en ETP	Plus de 10	150 €	
	Entre 4 et 10	120 €	
	Entre 2 et 4	90 €	
	Entre 0,5 et 2	60 €	
	Inférieur à 0,5 ETP	30 €	
Critère 3 : Nombre d'habitants	Plus de 100 000	300 €	
	De 50 000 à 100 000	150 €	
	De 20 000 à 50 000	120 €	
	De 10 000 à 20 000	100 €	
	De 6 000 à 10 000	60 €	
	De 2 000 à 6 000	40 €	
	Moins de 2 000	30 €	

Pôle patrimoine : coordonnées bancaires

Par virement bancaire à l'ordre de : **Pôle Patrimoine**. Objet : **adhésion 2023 avec le nom de la structure adhérente**.

Banque		Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278		36184	00013909101	80	EUR	CCM NANTES CATHEDRALE	
Identifiant international de compte bancaire		IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8361	8400	0139	0910	180	CMCIFR2A
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)			
CCM NANTES CATHEDRALE				POLE PATRIMOINE			
3 PLACE SAINT PIERRE				2 BOULEVARD LEON BUREAU			
44000 NANTES				44200 NANTES			
☎ 02 51 88 67 74							
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.						PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

Formulaire de protection des données à caractère personnel

En soumettant le formulaire, vous acceptez que les informations qui y sont recueillies soient utilisées, exploitées, traitées et enregistrées dans un fichier informatisé par le Pôle Patrimoine :

- pour l'enregistrement et la mise à jour des informations individuelles nécessaires à la gestion administrative des membres en particulier la gestion des cotisations.
- pour répondre à des besoins de gestion, des états statistiques ou des listes de membres, notamment en vue d'adresser bulletins, convocations, newsletters, d'établir des annuaires de membres.
- les coordonnées présentes sur le site internet du Pôle Patrimoine donne lieu a une demande d'autorisation spécifique lors de l'envoi du formulaire de votre page adhérent sur le site internet.

Vous acceptez que ces informations soient conservées pendant toute la durée de votre adhésion plus trois ans, sauf si :

- vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Au-delà du délai légal de conservation, les données seront définitivement supprimées. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à nos dirigeants et notre personnel administratif notamment nos services de communication et de comptabilité. Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, vous pouvez exercer vos droits en contactant le Pôle Patrimoine – Maison des Hommes et des techniques – Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes – 44200 Nantes, ou en nous adressant un mail à l'adresse : contact@polepatrimoine-paysdelaloire.fr.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (plus d'informations sur www.cnil.fr).

J'accepte la collecte et le traitement de mes données à caractère personnel dans les conditions indiquées dans le présent formulaire, et déclare être valablement informé de mes droits ainsi que de leurs modalités d'exercice.